

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

**Séance spéciale** tenue ce **huitième jour de mai 2006 à 19h**, au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré  
Monsieur Martin Sévégné  
Monsieur Serge Bizier  
Monsieur Fernand Ruel  
Monsieur André Bergeron  
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance spéciale a été convoquée par le Maire, Monsieur Gilles Fortier et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

**06-05-116**

**Second projet de règlement (PRU2-601) modifiant le règlement de zonage no 432-89**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que soit adopté le second projet de règlement (PRU2-601) tel que déposé par le greffier, modifiant le règlement no 432-89 de l'ex-Ville de Princeville concernant la hauteur maximale des bâtiments ainsi que l'impossibilité de subdiviser des logements dans les zones R-17 et R-22.

ADOPTÉE

**06-05-117**

**Démission d'un pompier**

ATTENDU l'engagement de Sébastien Kirouac, le 6 décembre 2004 à titre de pompier volontaire substitut;

ATTENDU QUE M. Kirouac n'a effectué aucune heure de travail à ce titre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu de considérer M. Sébastien Kirouac comme n'étant plus à l'emploi du service incendie de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

**06-05-118**

**Levée de la séance spéciale**

Tous les sujets mentionnés à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la présente séance spéciale soit levée.

ADOPTÉE

---

Mario Juare, greffier

---

Gilles Fortier, maire